

Avignon : réouverture des Allées de l'Oulle



Fermées à la circulation et au stationnement depuis plusieurs jours, les allées de l'Oulle à Avignon sont

Ecrit par le 5 juillet 2024

de nouveau accessibles.

En effet, le Rhône ayant retrouvé un niveau correct, les agents de la ville sont à pied d'œuvre pour nettoyer les limons laissés par le fleuve sur la chaussée et le parking, afin de permettre la réouverture des voies à la circulation.

La circulation sera de nouveau possible à partir de 17h ce dimanche 17 décembre, et le parking de l'Oulle accessible, dès demain matin lundi 18 décembre.

L.G.

Avignon : Les allées de l'Oulle inondées dès ce soir



Alors que [la partie basse des allées de l'Oulle est fermée à la circulation depuis plusieurs jours](#) en raison

Ecrit par le 5 juillet 2024

des risques inondations du Rhône, la commune d'Avignon vient d'annoncer qu'elle avait fait procéder à l'ouverture des vannes

« Compte tenu de la pression exercée par les eaux du Rhône sur les digues des allées de l'Oulle depuis plusieurs jours, et de la lenteur annoncée de la décrue du fleuve, nous sommes contraints de procéder à l'ouverture des vannes ce jour et donc d'inonder une partie du parking des allées de l'Oulle afin d'exercer une contre pression sur la digue », explique la ville.

Le retour à une situation normale, et donc la réouverture des voies, interviendront dans les prochains jours, lorsque tout risque sera écarté. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts.

L.G.

Avignon : Fermeture des allées de l'Oulle à partir de 20h

Écrit par le 5 juillet 2024

ALERTE INFO

De fortes pluies étant enregistrées actuellement en amont d'Avignon, cumulées à la fonte de neige, la ville d'Avignon vient de décider de procéder à la fermeture de la voie de circulation des allées de l'Oulle, le long des bords du Rhône (depuis le Pont Saint-Bénézet jusqu'au Pont de l'Europe).

Cette mesure de sécurité sera effective dès ce soir, mardi 12 décembre, à partir de 20h et cela jusqu'à

Ecrit par le 5 juillet 2024

nouvel ordre. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts de la cité des papes.

« Sous l'effet de la propagation des crues du Rhône amont et de l'Isère, les débits vont progressivement augmenter à partir de la fin de journée en Vaucluse, confirment les services de la Préfecture. Des premiers débordements non dommageables pourraient localement être observés sur les zones habituellement inondables. Les débits devraient rester soutenus cette nuit et les jours suivants. »

Dans ce contexte, la préfecture de Vaucluse conseille de rester vigilant :

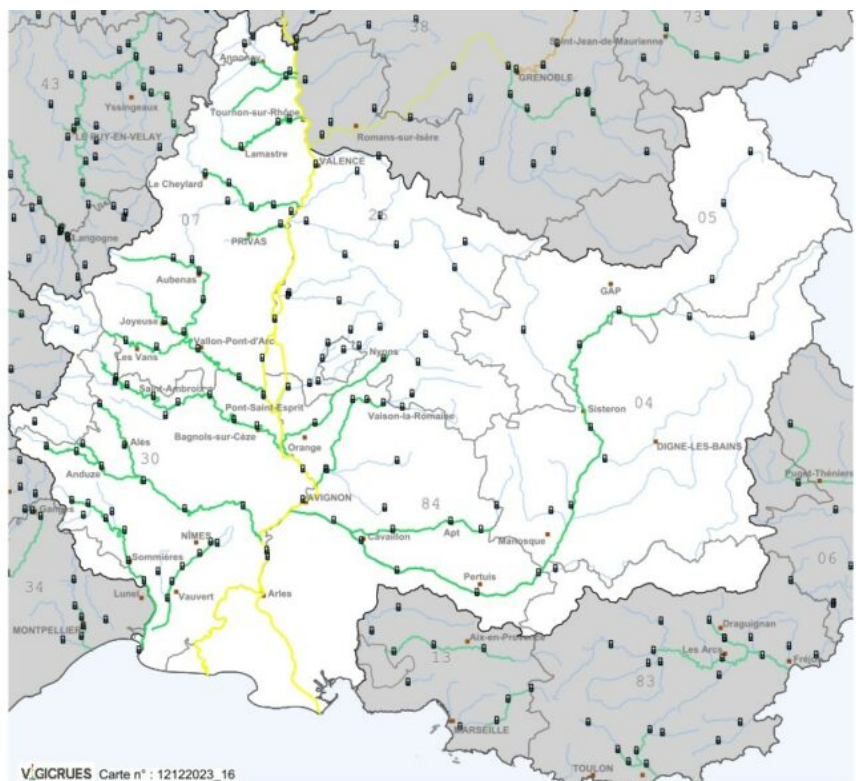
- en se tenant informé auprès des autorités ;
- en évitant de pratiquer des activités nautiques ;
- en ne se engageant pas sur une route immergée, même partiellement ;
- en se conformant à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues :

www.vigicrues.gouv.fr

Situation par tronçon de vigilance crues :

Voir sur la carte	Nom	Vigilance	RSS
	Aygues	Vert	
	Ouvèze 84	Vert	
	Calavon - Coulon	Vert	
	Durance de Serre-Ponçon à Sisteron	Vert	
	Durance de Sisteron à Cadarache	Vert	
	Durance de Cadarache à Avignon	Vert	
	Rhône en amont de Valence	Jaune	
	Rhône de Valence à Pont St Esprit	Jaune	
	Rhône de Pont St Esprit à Avignon	Jaune	
	Rhône d'Avignon à la mer	Jaune	
	Autres stations		



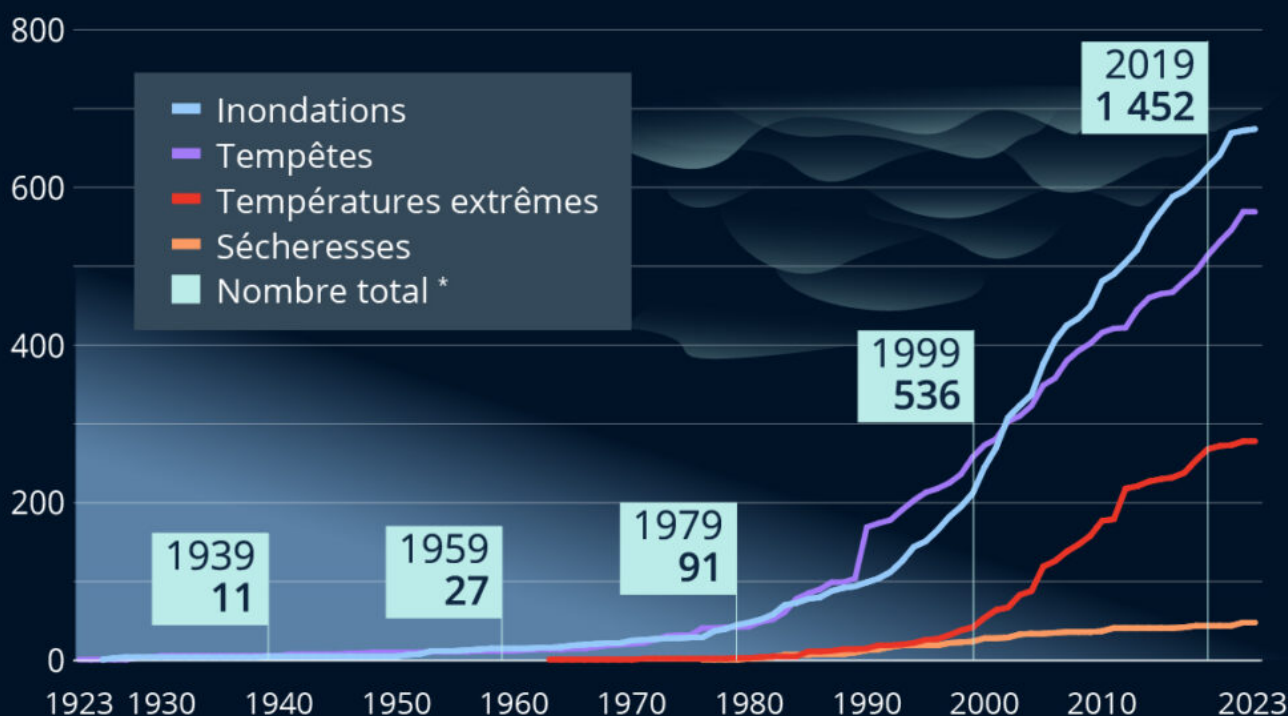
L.G.

De plus en plus de tempêtes et d'inondations au 21e siècle

Ecrit par le 5 juillet 2024

De plus en plus de tempêtes et d'inondations au 21^e siècle

Nombre de catastrophes naturelles/d'événements météorologiques extrêmes en Europe depuis 1923, par type



En date du 14 juin 2023. * Nombre total de catastrophes sélectionnées.

Source : The International Disasters Database (EM-DAT)



statista

Les effets du changement climatique ne se font plus seulement sentir dans les régions particulièrement vulnérables du globe, comme les zones arides du continent africain, l'Asie du Sud-Est ou les îles des Caraïbes - l'Europe est également confrontée à une hausse des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles, comme le montre le graphique ci-dessus basé sur le [suivi](#) de la base de données internationales sur les catastrophes (EM-DAT).

Ecrit par le 5 juillet 2024

Plus de 1.500 événements météo tels que des [sécheresses](#), inondations, [températures extrêmes](#) et tempêtes se sont produits dans toute l'Europe entre 1923 et juin 2023, dont les deux tiers au cours du 21^e siècle seulement. Bien que la base de données intègre également des catastrophes naturelles qui ne sont pas en corrélation avec le changement climatique, cette accumulation d'événements au cours des 20 dernières années souligne le rôle majeur du [réchauffement](#) dans cette évolution. Les inondations (674 événements recensés) et les tempêtes (569) constituent la plus grande part des catastrophes naturelles enregistrées, les températures extrêmement élevées ou basses (278) occupent la troisième place, tandis que le nombre de sécheresses (48) est comparativement plus faible.

Claire Villiers, Statista.

Calavon-Coulon : enquête publique ouverte concernant le plan de prévention des risques d'inondation

Ecrit par le 5 juillet 2024



Une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation du Calavon-Coulon amont sera ouverte à partir du 25 avril et jusqu'au 26 mai.

Ce plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) concerne les communes de : Apt, Bonnieux, Beaumettes, Cabrières-d'Avignon, Caseneuve, Castelet, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Rustel, Saint-Martin-de-Castillon, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Viens et Villars.

Le dossier d'enquête sera consultable dans les quatre mairies sièges de l'enquête publique (Apt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturnin-les-Apt) et sur les sites vaucluse.gouv.fr et registredemat.fr. Le public pourra consulter le dossier et consigner ses remarques sur le registre papier dans l'une des quatre communes sièges de l'enquête ou les adresser par écrit.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les quatre mairies sièges selon le calendrier suivant :

- Mardi 25 avril de 9h à 12h à la mairie d'Apt ;
- Mardi 2 mai de 14h à 17h à Saint-Saturnin-les-Apt ;

Ecrit par le 5 juillet 2024

- Vendredi 5 mai de 9h à 12h à Cabrières d'Avignon ;
- Mardi 9 mai de 14h à 16h à Goult ;
- Lundi 15 mai de 14h à 17h à Saint-Saturnin-les-Apt ;
- Lundi 22 mai de 14h à 17h à Cabrières d'Avignon ;
- Mardi 23 mai de 9h à 12h à Goult ;
- Vendredi 26 mai de 14h à 17h à Apt.

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : 30 jours pour faire sa déclaration de sinistre

A la suite des inondations et coulées de boue survenues dans le département lors des intempéries du 3 septembre et 3 novembre 2022, l'arrêté interministériel du 16 janvier, publié au journal officiel le 8 février, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes de : Aurel, Goult et Ménerbes.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 30 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit jusqu'au vendredi 10 mars, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

L'arrêté est consultable en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr

J.R.

Projet de révision du plan de prévention des risques d'inondation de la Durance : une

Écrit par le 5 juillet 2024

concertation avec la population est organisée

Une concertation avec la population sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation se tiendra vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin, Pertuis. Cette réunion lancera la phase de concertation du public qui se déroulera du 21 octobre au 25 novembre.

La préfète de Vaucluse, [Violaine Démaret](#), organise une concertation avec la population sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) de la Durance pour la commune de Pertuis. Cette révision fait suite aux travaux réalisés sur le système d'endiguement de Pertuis par la métropole Aix-Marseille-Provence, qui ont permis de rehausser le niveau de protection, aujourd'hui garanti pour une crue d'occurrence centennale.

Afin de présenter aux populations concernées le projet de PPRI, d'en faciliter la compréhension et de leur permettre de participer de manière éclairée à la phase de concertation, une réunion publique se tiendra en présence des services de la direction départementale des territoires (DDT) en charge de la conduite de la procédure, le : **Vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin, rue Henri Silvy, Pertuis.**

Cette réunion lancera officiellement la phase de concertation du public qui se déroulera du 21 octobre au 25 novembre.

Tout au long de cette phase de concertation, les documents constitutifs du projet de PPRI, le rapport d'évaluation environnementale, ainsi qu'une messagerie électronique dédiée, seront disponibles sur le site internet de la préfecture de Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr. La messagerie électronique permettra à chacun de questionner l'administration, notamment sur la situation de sa propriété et sur les règles qui s'y appliqueront au titre du risque d'inondation.

Un exemplaire papier des documents constitutifs du projet de PPRI et des éléments méthodologiques utiles à leur compréhension seront également mis à la disposition du public à la direction de l'urbanisme de la mairie de Pertuis (impasse Jules Séguin). Un registre permettra d'y recueillir les éventuelles observations.

Réunion publique le vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin (salle des fêtes), rue Henri Silvy, Pertuis.

J.R.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : 10 jours pour faire sa déclaration de sinistre

A la suite des inondations et coulées de boue survenues dans le département lors des intempéries du 6 au 8 septembre, l'arrêté interministériel du 19 septembre, publié au journal officiel le 12 octobre, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes de : Bollène ; Mondragon ; Piolenc ; Sérignan-du-Comtat ; Uchaux ; Villedieu ; Visan.

De la même manière, à la suite du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2021, l'arrêté interministériel du 20 septembre, publié au journal officiel le 12 octobre, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes suivantes : Avignon ; Le Beaucet ; Châteauneuf-de-Gadagne ; La Roque-sur-Pernes ; Saint-Martin-de-Castillon.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit jusqu'au lundi 24 octobre, pour déclarer auprès de leur compagnie d'assurance les dégâts subis.

Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr.

J.R.

Ventoux magazine, dans le secret du brame du cerf

Le N° 54, Automne 2022 de [Ventoux Magazine](#) vient de paraître. Au sommaire ? Les instants magiques où le brame du cerf élaphe retentit annonçant la période de rut. Et aussi un funeste anniversaire, il y a 30 ans, l'inondation de Vaison-la-Romaine.

Ecrit par le 5 juillet 2024

Vaison-la-Romaine

La ville a été marquée par les inondations du 22 septembre 1992. Retour, il y a 30 ans, sur l'apocalypse où 40 personnes ont perdu la vie, un camping et 80 maisons ont été rayés de la carte. Alors que les témoignages affluent, d'autres préviennent : le dérèglement climatique et l'aménagement du territoire amplifient les phénomènes d'inondation.

On poussera leurs enseignants et les associations à partager, avec les enfants, 'l'école du dehors'. Mission recréer le lien avec la nature, la curiosité pour le miracle du vivant, les clapotis de l'eau, l'odeur de l'humus. C'est en jouant qu'on apprend mieux.

On approchera la nature autrement avec Le goût esthétique et écologique d'Alain Drouart, créateur de jardins et paysages avec l'art du Kokedama, une conjugaison de l'art du bonsaï, de l'art floral Japonais et du Nearai.

On s'intéressera aux Micro-Folies lancées par le ministère de la Culture et le Musée de la Villette pour, grâce à des installations numériques reliées à des catalogues d'œuvres offrir une ouverture culturelle aux habitants des villages ruraux. Au programme ? L'accès à des milliers d'œuvres muséales, musicales, photographiques et cinématographiques.

On fera un petit tour dans la forêt du Toulourenc où le débardage du bois de coupe se fait par câble, une première ! Pour cause de terrain escarpé sans cheminement praticable. Une technique peu connue, impressionnante, efficace et surtout non invasive puisqu'elle ne requiert pas de cheminement.

On s'égarera à Beaumont-du-Ventoux où trois carrières ont présidé à la création d'ouvrages d'art de l'antiquité au XXe siècle et pourraient bien être classées. C'est là que jadis, des hommes sous le froid, sous un vent cinglant ou sous un soleil torride extrayaient la pierre à coup de masse, de scie, les mains en sang et les reins brisés. Aujourd'hui ? Il y a les marques de leur labeur, de leurs outils, des passages où résonneraient presque leur pas et un paysage à couper le souffle.

On saura désormais que le Vaucluse accueille 150 pépinières viticoles chez qui naissent les vignes-mères qui porteront les greffons pour un vin 'sur mesure' ou un raisin de table. La technique ? Elle a été mise au point alors que le puceron phylloxera faisait son entrée dans le territoire, en 1850, en même temps que les vignes américaines.

On lira avec attention l'histoire de l'épicerie Jouvaud à Flassan dont l'aventure a commencé en 1895 pour continuer de s'inscrire au fil de la 5^e génération. Et si le petit commerce de proximité n'avait jamais dévié ?

Enfin, on lira avec attention l'agenda, les propositions de randonnées, notamment avec les 1 000 pas en Vaucluse, les recettes du Chef Xavier Mathieu du Phébus qui sublime les produits locaux et nous ouvre sa bibliothèque des saveurs. On se précipite, on s'exécute, et puis on goûte.

On n'oubliera pas de rendre visite au parc des Baronnie Provençales à l'occasion de l'exposition 'Nuit démesurée' si bien décrite par le grand Jean Giono où l'on retrouve La nuit aveugle, la nuit animale,

Ecrit par le 5 juillet 2024

la nuit des hommes et la nuit cosmique, thèmes cher à l'écrivain du monde paysan dont le premier personnage était la nature.

Les infos pratiques

Ventoux magazine. N°54. Automne 2022. Actuellement en kiosque. 5,90€. Dans le détail ? Expo 'La nuit démesurée' au Parc des Baronnie provençales. Dans le secret du brame du cerf. Beaumont-du-Ventoux Le royaume de la pierre de taille. L'épicerie Jouvaud à Flassan depuis 1895. Vaison-la-Romaine les inondations il y a 30 ans, témoignages et prévention. Les rendez-vous de la nature en Vaucluse.